12 _ 2023

ÉTUDE

Après les émeutes

Analyses et points de vue

_Christelle Craplet
_Smaïn Laacher
_Thibault Lhonneur
_Raphaël Llorca
_Ruben Rabinovitch
_Cédric Terzi

Fondation Jean Jaurès
ÉDITIONS

Émeutes urbaines de juin-juillet 2023 : une empreinte durable dans l'opinion ?

_ Christelle Craplet
Directrice Opinion, BVA Xsight

Le 27 juin dernier, la mort d'un jeune adolescent lors d'une altercation avec la police a engendré plusieurs journées d'émeutes urbaines dans différentes villes de France ainsi qu'un vif débat politique sur l'action de la police. Au moment des faits, les Français exprimaient avant tout de l'inquiétude (49 %) et de la colère (44 %) à ce sujet et, malgré des interrogations chez certains sur le caractère systémique des débordements au sein de la police, ils affichaient globalement leur soutien à la police, en affirmant largement en avoir une bonne image (77 %)[1].

Que reste-t-il de cette inquiétude et de cette colère aujourd'hui ? L'État est-il perçu comme défaillant pour gérer la situation dans les banlieues ? Les réponses apportées par les pouvoirs publics – le plan du gouvernement a été présenté juste avant le terrain de l'enquête – sont-elles jugées à la hauteur des événements ? Les Français se sentent-ils en insécurité, encore aujourd'hui ? Et leur rapport à la police a-t-il évolué ?

« Tout le monde déteste la police » ? Assurément non

Si l'image de la police auprès des Français n'est pas aussi bonne qu'il y a quelques années (86 % des Français en avaient une bonne image en 2016), elle reste majoritairement très positive : 77 % des Français affirment toujours aujourd'hui avoir une bonne opinion de l'institution, un résultat strictement identique à celui mesuré au moment des émeutes, en juillet dernier. Ils sont même 23 % à déclarer en avoir une « très bonne image ».

Certes, une minorité non négligeable de Français n'hésite pas à afficher sa défiance (22 % en ont une mauvaise image, comme en juillet dernier), notamment certaines catégories de la population : les jeunes de 18-24 ans (33 %) et surtout les sympathisants La France insoumise (LFI) (39 %). Dans ces mêmes catégories, le sentiment que les dérapages ne sont pas des faits isolés et traduisent un problème plus global existe, de façon marquée chez les sympathisants LFI (55 %) et plus modérée chez les jeunes (35 %). Incontestablement, les faits divers qui émaillent régulièrement l'actualité contribuent à détériorer l'image de la police dans ces segments de population et c'est un élément qu'il ne faut pas négliger.

Pour autant, cette défiance reste minoritaire, y compris chez les jeunes. Si elle trouve une expression politique très nette chez les sympathisants LFI, elle ne se traduit pas de façon massive et, dans leur très grande majorité, les Français considèrent que la police agit dans le respect des règles, estimant que les dérapages sont des faits isolés (67 %). S'ils en sont légèrement moins convaincus qu'en juillet dernier (71 %), c'est un socle solide au sein de la population qui considère qu'il n'y a pas de problème structurel avec la police.

1. Étude BVA/RTL réalisée par Internet du 4 au 5 juillet 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 Français.

Si les émeutes ont eu un impact sur la perception de la police par les Français, en écornant son image, on n'observe donc pas de rupture de confiance : le problème pour les Français, ce n'est pas tant la police en tant que telle que les pouvoirs publics dans leur ensemble, qui leur paraissent totalement impuissants à régler la situation.

Cherche pouvoirs publics désespérément

Lorsqu'ils rembobinent le film et se remémorent les émeutes, les Français dressent un constat sévère de la gestion de crise par les pouvoirs publics : les trois quarts (72 %) considèrent ainsi qu'ils ont été dépassés par une situation qu'ils ne maîtrisaient pas vraiment, seuls 15 % estimant qu'ils ont empêché que les choses ne s'enveniment et ont globalement maîtrisé la situation, les autres ne se prononçant pas (13 %). Même les sympathisants Renaissance, généralement enclins à juger positivement l'action publique, ne sont que 39 % à considérer que la situation a été maîtrisée.

Un tel consensus dans les réponses – alors qu'il s'est écoulé quatre mois depuis les émeutes et que les répondants auraient pu post-rationnaliser leurs propos en se disant qu'a posteriori, la situation avait fini par être sous contrôle – témoigne du caractère très anxiogène de cet événement et du sentiment prégnant que la situation n'a pas été gérée correctement. Il n'est d'ailleurs pas exclu que, pour certains répondants, la fin des émeutes ne soit pas à mettre au crédit d'une réponse efficace des pouvoirs publics, mais résulte d'une consigne donnée par les trafiquants locaux, comme certains ont pu le dire à l'époque.

Quatre mois plus tard, et alors même que les mesures gouvernementales en réponse aux émeutes ont été présentées juste avant le début de notre enquête, les Français font toujours un constat très amer de la situation : l'action des pouvoirs publics leur paraît insuffisante, et ce dans tous les domaines. S'ils critiquent surtout l'action menée par les pouvoir publics sur le plan social (67 % la jugent inefficace, dont 33 % qui l'affirment avec véhémence), ils sont à peine moins sévères concernant l'action menée sur le plan urbain (64 %) ou sécuritaire (63 %). La proximité de ces résultats interpelle, comme si aucune action ne trouvait grâce à leurs yeux. Le fatalisme domine, quel que soit le sujet. Même les sympathisants Renaissance semblent quelque peu douter, moins sur le plan sécuritaire (64 % jugent l'action des pouvoirs publics efficace) que sur le plan urbain (59 %) et surtout social (54 % seulement).

Dès lors, il n'est pas surprenant d'observer que, pour les Français, la situation dans les banlieues ne s'est non seulement pas améliorée depuis les émeutes (seuls 5 % le pensent), mais est, au mieux, restée identique (56 %), voire s'est détériorée pour 29 %.

La colère supplante désormais l'inquiétude

En définitive, quand on repose aux Français la même question qu'en juillet dernier sur les sentiments que leur inspirent les émeutes, on retrouve l'inquiétude à un haut niveau (51 % ; +2 points), mais elle est désormais supplantée par la colère, en nette hausse (54 % ; +10 points), tandis que les autres sentiments, comme la tristesse (30 % ; -4 points), reculent.

Ces évolutions interrogent : ce recul de la tristesse au profit de la colère est-il la marque d'un certain manque d'empathie à l'égard de la situation dans les banlieues et d'une crispation de l'opinion sur le sujet ? Vers qui, vers quoi se dirige cette colère ? Vers les pouvoirs publics, comme un signe de frustration de voir que rien ne change vraiment au fil des ans ? Ou vers les émeutiers, comme un signe d'exaspération à l'égard des auteurs de violences et de dégradation urbaine ?

Difficile de répondre, mais force est de constater que la colère s'exprime surtout chez les sympathisants Les Républicains (LR) (72 %), Rassemblement national (RN) (70 %) et Reconquête (71 %) ; elle est présente chez les sympathisants Renaissance (61 %), quasiment à égalité avec l'inquiétude (56 %), ainsi que chez les sympathisants de gauche (44 %) – mais en net retrait par rapport à l'inquiétude (55 %) : chacun

ne met probablement pas la même chose derrière cette colère, mais c'est bien l'un des sentiments majeurs éprouvé par les Français.

Des Français convaincus que de nouvelles émeutes pourraient survenir

Cet état d'esprit des Français les conduit assez logiquement à exprimer un fort pessimisme à l'égard de l'avenir. Pour une très large majorité d'entre eux, c'est une évidence que de nouvelles émeutes auront lieu dans les prochains mois : 79 % en sont convaincus, dont 31 % qui estiment que c'est « très probable ». Un tel niveau de conviction alors que notre question précisait une échéance relativement proche (« dans les prochains mois ») en dit long sur leur fatalisme sur le sujet, comme s'il était évident à leurs yeux que la situation ne pouvait que s'embraser à nouveau à court terme.

Ainsi, ils ne sont que 10 % à juger cela peu ou pas du tout probable. C'est un peu plus le cas des jeunes (17 %) et des sympathisants Renaissance (21 %) mais, quelle que soit la catégorie de population, aucune n'affiche d'optimisme sur le sujet…

Une hypervigilance dans l'espace public

Au-delà d'un état d'esprit très pessimiste sur le sujet, les Français s'illustrent également par une hypervigilance prononcée dès qu'ils sortent dans l'espace public depuis les émeutes.

Ainsi, la majorité des Français (54 %) indique être plus vigilants qu'avant quand ils sortent dans la rue, dont 21 % qui le sont vraiment « beaucoup plus ». Plus significatif encore, 27 % – plus d'un quart ! – déclarent même sortir moins souvent qu'avant. Ces résultats ne sont sans doute pas à imputer aux seules émeutes : le contexte actuel est pour le moins anxiogène, entre la résurgence du conflit entre Israël et le Hamas, l'assassinat terroriste de Dominique Bernard dans un lycée ou encore la multiplication des actes antisémites. Les Français ont probablement le sentiment que la situation peut dégénérer à tout moment et cela incite un certain nombre d'entre eux à une sorte de « repli chez soi » assorti du fait d'être en permanence sur le qui-vive.

Dans le détail, on note que les femmes sont nettement plus concernées que les hommes : 32 % déclarent sortir moins souvent qu'avant (contre 23 % des hommes) et 59 % indiquent faire plus attention quand elles sont dans la rue (contre 49 % des hommes). Alors que, dans le même temps, on n'observe aucune différence sur ces indicateurs selon l'âge des répondants, signe que c'est bien une différence liée au genre qui s'exprime sur ces résultats.

Politiquement, les sympathisants RN sont de loin ceux qui affirment le plus être dans cette situation : 78 % font plus attention quand ils sont dans la rue et 41 % déclarent sortir moins qu'avant, ce qui fait écho au lien que l'on mesure dans chaque enquête entre préoccupation à l'égard de l'insécurité et proximité politique avec le parti de Marine Le Pen. Mais on aurait tort de croire que cette inquiétude est seulement l'expression d'une inclinaison politique : ce sentiment d'insécurité qui les conduit à faire plus attention quand ils sont dans la rue est également ressenti par les sympathisants du centre (55 %) et de gauche (43 %) et une part non négligeable d'entre eux déclare aussi moins sortir qu'avant (respectivement 25 % et 28 %). L'inquiétude est palpable chez de nombreux Français, quelle que soit leur sensibilité politique.

Alors que reste-t-il des émeutes, quatre mois plus tard, dans l'opinion ? Un net « repli sécuritaire », serait-on tenté de répondre, même s'il est probablement renforcé par le contexte ; et un sentiment d'impuissance tenace face à des pouvoirs publics perçus comme inefficaces sur tous les plans pour résorber la situation. Comme sur d'autres sujets, les Français attendent beaucoup de l'État et se montrent pour le moins déçus pour le moment.

Fractures

_ Thibault Lhonneur
Conseiller municipal de Vierzon

30 juin 2023, 00h30. Un car de CRS se presse à proximité d'un quartier populaire de Vierzon, sous-préfecture du Cher. Là, une voiture est en feu après un tir de mortier en réaction à l'assassinat, par un policier, de Nahel, dix-sept ans, le 27 juin 2023 à Nanterre[1].

Woippy, Pau, Saint-Étienne, Mons-en-Barœul, Saint-Brieuc, Narbonne. Au cours de cette même nuit, des villes, habituellement perçues comme appartenant à la France dite « périphérique », se sont embrasées, avec à chaque fois les mêmes procédés : des tirs de mortier provoquent des incendies sur des véhicules. On pourrait, facilement, comparer ces événements à ceux de 2005 et 2007, derniers épisodes de ce que l'on nomme « les émeutes[2] » dans les banlieues françaises. Or, hormis les tragiques éléments déclencheurs, ces nuits de soulèvement tendent plutôt à rappeler ce qu'il s'est passé en 2019 en France, avec le mouvement des « gilets jaunes ».

Carte 1. Principales villes où ont eu lieu les mobilisations suite à la mort de Nahel, 29 juin 2023

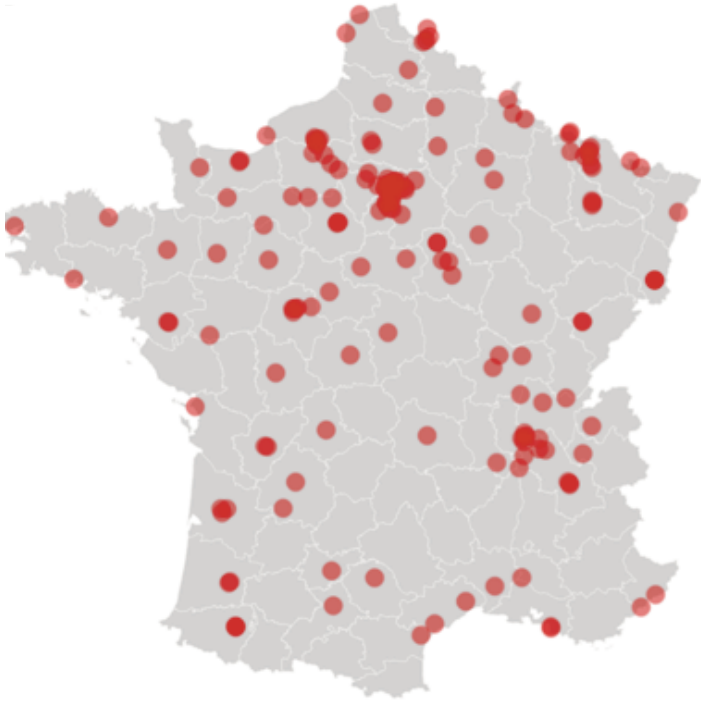

Source : « Mort de Nahel : visualisez l'ampleur des émeutes en France lors de cette troisième nuit de violences », France Info, 30 juin 2023.

1. Romarik Le Dourneuf, « Nahel tué à Nanterre : "Entre dignité et colère, la marche blanche réclame justice" », *20 minutes*, 29 juin 2023.
2. Laurent Mucchielli, « Émeutes », *Sens-Dessous*, vol. 11, n° 1, 2013, pp. 3-12.

Contrairement à 2005 et 2007, où la propagation des émeutes s'est d'abord faite dans les quartiers populaires des principales métropoles et grandes villes, là, c'est une autre France, moins habituée à ces actions, qui est venue en renfort des villes de banlieue. Dans l'Yonne, c'est la sous-préfecture de Joigny[1] et celle de Sens[2] qui ont été particulièrement concernées et moins la ville d'Auxerre, contrairement à 2005. À Mons-en-Barœul, petite ville dans la métropole lilloise, les élus affirment « ne jamais avoir vécu ça », alors que la mairie a été incendiée dès la première nuit des mobilisations[3]. Cette ville a aussi connu une participation historique des habitants dans la mobilisation contre la réforme des retraites[4].

Ce schéma s'est répété dès le début des émeutes, avec une vitesse de propagation nettement supérieure à celle de 2005. Tout comme les samedis des « gilets jaunes » se propageaient partout sur le territoire avant de se concentrer dans les artères de l'Ouest parisien à mesure que le mouvement se durcissait.

Au même titre que pour les « gilets jaunes » ou, plus récemment, les fortes manifestations contre la réforme des retraites[5] dans cette France des sous-préfectures, les tensions étaient déjà palpables dans les quartiers et villes populaires où les fractures sociales[6] sont aussi à l'œuvre : la concentration des richesses dans des petits espaces géographiques pousse des pans entiers de territoires dans la relégation[7]. À la France de la logistique et de la grande distribution, d'un côté, répond, de l'autre, une France ubérisée et atomisée où l'auto-entreprenariat et les métiers de servitude ont succédé aux emplois industriels.

Graphique 1. Quartiers prioritaires où le nombre de livreurs par travailleur est le plus élevé

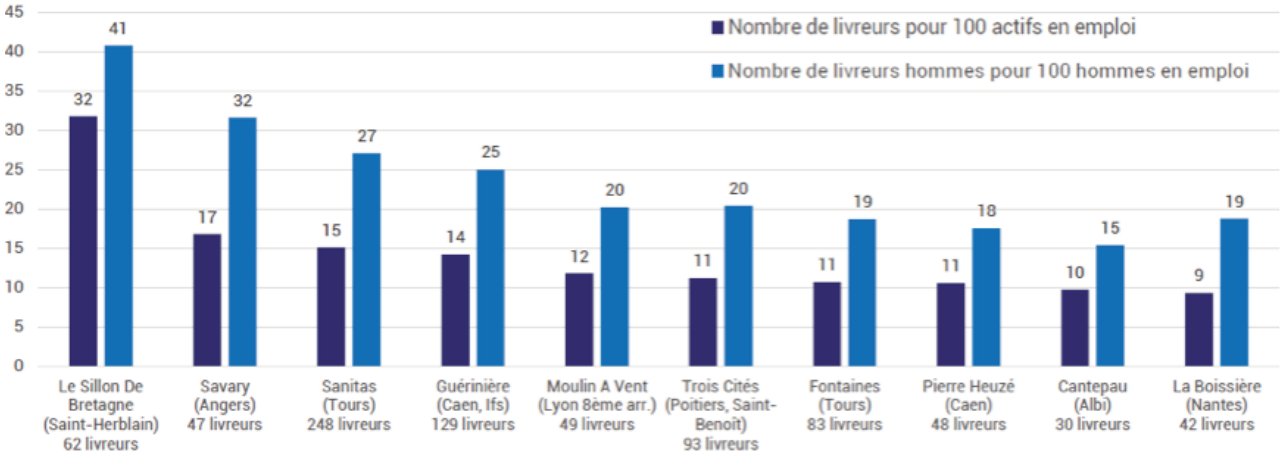

Source : « L'ubériation des quartiers populaires », Compas Zoom*, n° 27, 24 novembre 2022.*

1. « Tirs de mortier, voiture et poubelles incendiées : une nuit de tension à Joigny et Migennes, après la mort de Nahel », *L'Yonne républicaine*, 29 juin 2023.
2. « Voitures brûlées, commerces saccagés, affrontements… Une nouvelle nuit de violences dans l'Yonne après la mort de Nahel », *L'Yonne républicaine*, 30 juin 2023.
3. Yves Calvi, « Mort de Nahel : "Je n'avais jamais vu ça", dit le maire de Mons-en-Barœul dont la mairie a été incendiée », RTL, 29 juin 2023.
4. « Retraites : participation "historique" et en hausse pour la 6e journée d'action », *La voix du Nord*, 7 mars 2023.
5. Axel Bruneau et Thibault Lhonneur, *La gauche et les sous-préfectures : la révolte inattendue ?*, Fondation Jean-Jaurès, 8 février 2023.
6. Xavier Emmanuelli et Clémentine Frémontier, « La fracture sociale, un terme politique », dans *La fracture sociale*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2002, pp. 5-8.
7. « À Rennes, la fracture sociale est-elle inexorable ? », *Le Télégramme*, 25 janvier 2023.

Ces transformations sociales sont les deux faces d'une même pièce : l'accroissement des zones de vulnérabilité[1] met à mal le discours binaire sur des fractures qui se concentreraient, dans la lignée des travaux de Christophe Guilluy[2], seulement dans la France dite « périphérique[3] ». Ainsi, pour les classes moyennes et populaires de ces espaces, le travail n'est aujourd'hui plus un synonyme d'émancipation et d'intégration sociale. Et ces fossés s'accroissent, avec en arrière-plan la question du rôle de l'État, de son rejet et comment, finalement, quand la cocotte explose, les mobilisations se ressemblent dans ces territoires oubliés.

Les espaces

Les dominations sociales impactent les territoires généralement de façon similaire : dans les quartiers populaires, tout comme dans la France des sous-préfectures, les mêmes causes provoquent les mêmes conséquences. C'est en effet une triple condamnation qui s'abat sur ces zones : tour à tour, l'État ferme, l'État se désengage ou l'État laisse faire.

Ainsi, les fermetures progressives ou la réduction de l'offre des services publics ont partout cours dans ces territoires. Récemment, le département de la Seine-Saint-Denis a décidé de confier la gestion des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) à un prestataire privé[4] provoquant, une énième fois, des déboires payés plusieurs fois par les contribuables : une première fois par le paiement du déploiement de ce dispositif et une seconde fois par le financement de formations accélérées pour répondre urgemment à l'incapacité du privé à gérer ce que le service public faisait depuis des décennies. Cette rhétorique trouve un écho dans la France des sous-préfectures, avec la fermeture, par exemple, des bureaux de poste, dont les guichets sont parfois confiés au Carrefour Market[5], ou le développement de prestataires privés pour aider à la réalisation des cartes grises[6]. Il en va de même avec les fermetures d'écoles ou de classes, comme ici dans le 15e arrondissement de Marseille[7] ou là, dans le Cher[8]. Toujours sur le plan scolaire, on peut aussi relever les enseignants absents et non remplacés, conduisant à un affaiblissement du rôle de l'école dans la cohésion sociale d'un territoire et obligeant les parents à se débrouiller ou à contre-attaquer[9].

L'analogie peut se faire aussi avec les hôpitaux, les caisses d'allocations familiales ou les services des impôts.

Par ailleurs, l'autre défaillance de l'État concerne la maintenance des équipements existants. À mesure que les budgets des services publics se réduisent, le premier poste sacrifié est bien souvent celui de la maintenance. Celle-ci a cette particularité injuste d'être coûteuse et invisible quand elle est assurée et très coûteuse et très visible quand elle ne l'est plus.

Ainsi, au cours des douze derniers mois, plusieurs équipements publics de première importance ont fait face à des problèmes de maintenance, où les catastrophes ont été évitées de peu. Le lycée Paul-Éluard de Saint-Denis, sous-préfecture du 93, se délabre à grande vitesse[10]. Le plafond d'une école maternelle de Boulogne-sur-Mer, sous-préfecture du 59, s'est effondré lors du week-end du 24-25 juin 2023[11]. Les mêmes problématiques concernent les transports en commun : que ce soit la fermeture des petites lignes dans la France des sous-préfectures faute

1. Danièle Debordeaux, « Désaffiliation, disqualification, désinsertion », *Revue des politiques sociales et familiales*, 1994, pp. 93-100.
2. Voir, au sujet des travaux de Christophe Guilluy, Éric Charmes, *Une France contre l'autre ?*, La vie des idées, 5 novembre 2014.
3. Renaud Epstein et Thomas Kirzbaum, « Territoires perdus *versus* territoires oubliés : les deux discours de la fracture », *Urbanisme*, n° 399, « Vraies et fausses fractures », hiver 2015, pp. 57-59.
4. Amine Abdelli et Jules Rondeau, « RSA : en Seine-Saint-Denis, la privatisation du suivi des bénéficiaires accumule les ratés », *Mediapart*, 3 mars 2023.
5. « À Vierzon Forges, un point La Poste Relais pour remplacer le bureau de poste », *Le Berry Républicain*, 11 septembre 2021.
6. « Cartes grises : le privé remplace le public », *L'Est républicain*, 27 janvier 2018.
7. « Fermeture de classe à Marseille : les parents mobilisés devant l'école de la Bricarde », *La Provence*, 16 juin 2023.
8. « Carte scolaire officielle : 15 fermetures, 9 ouvertures de classe prévues dans le Cher à la rentrée 2023-2024 », *Le Berry Républicain*, 16 mars 2023.
9. Alexis Lalement, « "Un message de désespoir" : face aux absences de profs, un collectif lance une action contre l'État », RMC, 22 mai 2023.
10. « Fuites, cloques, plafonds effondrés : le lycée Paul-Éluard de Saint-Denis prend l'eau », BFM, 24 mai 2023.
11. Louis Nam, « Boulogne : l'école maternelle Louis-Pasteur fermée suite à l'effondrement du plafond », *Nord littoral*, 27 juin 2023.

d'entretien[1] ou les dysfonctionnements quotidiens dans les transports urbains d'Île-de-France[2], on retrouve systématiquement l'absence d'investissement dans la maintenance et le développement de ces équipements.

Enfin, outre le désengagement et la fermeture de services publics, l'autre raison qui provoque fractures et relégations provient d'un laisser-faire coupable d'un État qui ne cherche plus à assumer son rôle de stratège. Rien ou trop peu a été fait pour empêcher la désertification médicale qui frappe aussi bien la Seine-Saint-Denis, considérée désormais par l'Agence régionale de santé comme un désert médical avancé[3], que des territoires plus ruraux où, parfois, le nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants est au même niveau que dans le Val-d'Oise ou la Seine-et-Marne[4].

Infographie 1. Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants – par département – zoom sur les départements qui en comptent un ou moins

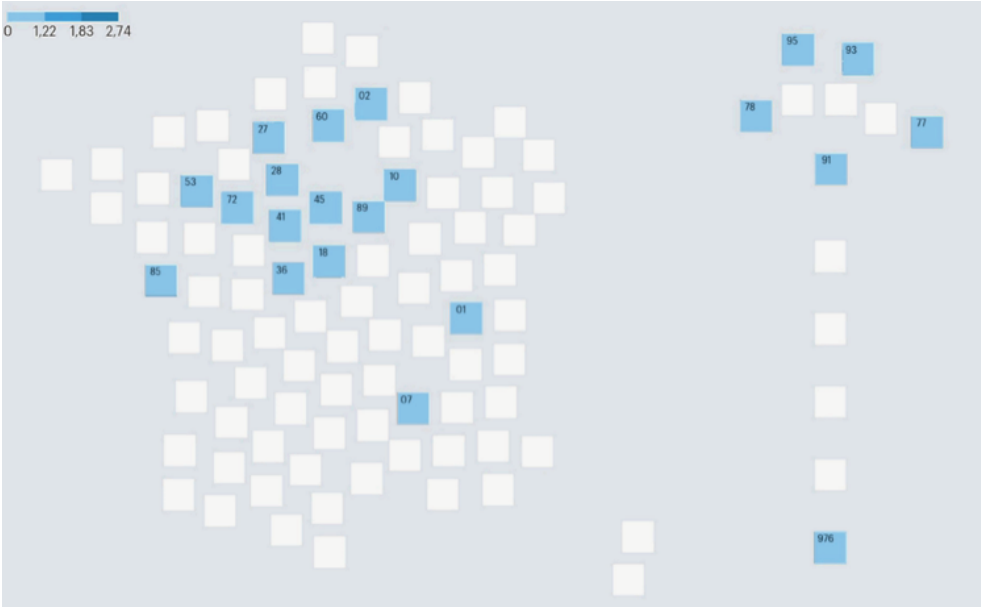

Source : Nicolas Berrod, Victor Alexandre et Stanislas de Livonnière, « Déserts médicaux : là où le pire est à venir », Le Parisien, *12 juin 2023.*

L'État n'a pas non plus endigué les transformations des logements. Que ce soit dans les grandes villes ou dans les villes de sous-préfecture, les difficultés pour se loger trouvent une source analogue avec la toute-puissance d'un marché privé, qui, à certains endroits, a provoqué l'envolée des prix et, à d'autres, leur effondrement, poussant les habitants de ces territoires à choisir la périphérie au détriment du centre[5]. Enfin, malgré les discours et les engagements, rien n'a empêché les fermetures des industries qui façonnaient et nourrissaient les territoires : PSA à Aulnay-sous-Bois (93) en 2012 ou plus récemment Bridgestone à Béthune (sous-préfecture du 62) ont laissé sur le carreau des milliers de salariés et de sous-traitants, sans possibilité de se reconvertir professionnellement dans des territoires où le taux de chômage dépasse largement la moyenne nationale.

1. Alexandra Saviana, « SNCF : les petites lignes de train menacées en régions par le manque d'entretien », *Marianne*, 1er novembre 2018.
2. « Transports en Île-de-France : face aux dysfonctionnements, il est temps de tout remettre à plat », *Le Monde*, 29 septembre 2022.
3. Leo Da Veiga, « La Seine-Saint-Denis, premier désert médical de France », *Les Échos*, 22 juillet 2022.
4. Nicolas Berrod, Victor Alexandre et Stanislas de Livonnière, « Déserts médicaux : là où le pire est à venir », *Le Parisien*, 12 juin 2023.
5. « À Rennes, la fracture sociale est-elle inexorable ? », *Le Télégramme*, 25 janvier 2023 ; « Clément Pétreault : "Freiner la construction de maisons individuelles est absurde et dangereux" », *L'Express*, 9 mai 2023.

Focus : Montargis

Le matin du 28 mars 2023, entre 1 300 et 2 500 personnes ont manifesté contre la réforme des retraites à Montargis, sous-préfecture d'un peu moins de 15 000 habitants du Loiret (45). Dans un reportage réalisé par France 24 ce jour-là, une des manifestantes regrette le calme de cette marche qui s'est déroulée dans une rue piétonne du centre-ville[1]. Les manifestations précédentes avaient regroupé jusqu'à 4 500 personnes[2] avant de connaître une décrue, comme partout ailleurs en France.

Le matin du 30 juin 2023, la ville et les commerçants se réveillent après une nuit d'émeute particulièrement vive à laquelle auraient participé, selon le maire LR de la ville, près de 300 personnes. Au cours de celle-ci, trois immeubles ont été incendiés, 50 magasins pillés et des dizaines de voitures brûlées[3]. L'image[4] de la pharmacie tombée sous les flammes[5] fait alors le tour des médias nationaux et internationaux :

Avant ça, en 2018, les « gilets jaunes » avaient rendu célèbre « le rond-point cacahuète », avec une forte mobilisation pendant plusieurs semaines à l'intérieur et l'extérieur de la commune. Fin novembre de la même année, au milieu de la mobilisation, l'entrée du centre des impôts avait été murée et onze personnes avaient été arrêtées en pleine nuit. Un policier déclarait alors que « certaines des personnes interpellées étaient cagoulées et vêtues de sombre. Le mode opératoire n'est pas familier des "gilets jaunes"[6]. »

Ces excès de mobilisation à Montargis – 14 000 habitants – ne sont pas le fait d'un microcosme d'ultra-gauche ou d'ultradroite qui manipulerait feu et sang dès que l'occasion se présente.

Montargis est sans aucun doute aujourd'hui une des villes qui symbolisent les fractures décrites précédemment : ici, un habitant sur trois vit sous le seuil de pauvreté[7], contre un habitant sur huit en France. Le taux de chômage y est de 26,8 % contre 12,7 % en France[8]. Cette réalité sociale se déroule dans un contexte d'effondrement généralisé des services publics et privés qui assuraient la solidité du territoire : en 2019, des médecins reconnaissaient que, faute d'un nombre suffisant de confrères, certains diagnostics se faisaient trop tardivement pour espérer soigner les maladies découvertes[9]. En 2020, Hutchinson, filiale de Total, 4,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, a supprimé 200 emplois[10]. Cette fermeture résonne avec celle d'Alcatel, au milieu des années 1990, qui avait vu la suppression de 1 300 emplois. L'indice de position sociale des écoles primaires et secondaires ne dépasse pas 90 pour l'essentiel des écoles publiques. Seules les deux écoles privées de centre-ville dépassent les 100, indiquant là un effacement progressif de la mixité sociale.

Ici, depuis juin 2022, c'est un député du RN qui représente la circonscription à l'Assemblée nationale.

1. « Retraites : à Montargis, une manifestation un peu trop calme au goût de certains », France 24, 28 mars 2023.
2. Antoine Pecquet, « Réformes des retraites : à Montargis, des manifestants "moins nombreux, mais plus déterminés" », *Libération*, 15 mars 2023.
3. Antoine Pecquet, « Violences après la mort de Nahel : à Montargis, "ils ont brûlé la pharmacie, le magasin de vêtements aussi…" », *Libération*, 30 juin 2023.
4. Photo : Radio France - Patricia Pourrez.
5. Julien Pearce, « Montargis : l'adolescent mis en examen pour l'incendie de la pharmacie Mirabeau placé en détention provisoire », France Bleu, 18 juillet 2023.
6. « L'entrée du centre des impôts de Montargis murée, onze personnes en garde à vue », *La République du Centre*, 29 novembre 2018.
7. « Un tiers des habitants de Montargis vit sous le seuil de pauvreté », *La République du Centre*, 3 août 2023.
8. « Comparateur de territoires », Insee, 14 novembre 2023.
9. « Désert médical à Montargis : Faute de médecins traitants, le diagnostic est trop tardif », France Info, 2 février 2019.
10. Stéphane Frachet, « Hutchinson supprime près de 200 postes à Montargis », *Le Parisien*, 7 septembre 2020.

Réagir

Prendre les rues ou les ronds-points, saccager un centre-ville ou organiser des barrages filtrants, tout cela constitue des choix conscients ou inconscients dans le développement de mouvements sociaux qui échappent aux contrôles classiques des corps intermédiaires. Ces espaces et ces modes d'action ne peuvent en aucun cas être une réalité isolée du social[1] : c'est d'abord à ce titre que « gilets jaunes » et émeutiers affichent une grande proximité.

Concernant les espaces, les émeutes de 2023 ont eu lieu dans un plus grand nombre de villes et de départements qu'en 2005, où les violences urbaines s'étaient surtout déroulées à l'intérieur et à proximité des métropoles.

Selon un rapport de l'Inspection générale de l'administration et de l'Inspection générale de la justice[2], une « géographie nouvelle » a eu cours lors de ces soulèvements : 66 départements métropolitains ont été concernés par les nuits d'émeutes, contre seulement 25 en 2005. En matière de communes, le nombre de 200 de 2005 a été largement dépassé.

Carte 2. Communes où l'état d'urgence a été décrété en 2005[3]

Source : « Analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin-7 juillet 2023) », Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 14 septembre 2023.

1. Fabrice Ripoll, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés,* vol. 134, n°3, 2008, pp. 83-97.
2. « Analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin-7 juillet 2023) », Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 14 septembre 2023.
3. *Ibid.*

Carte 3. Violences urbaines constatées par département en 2023

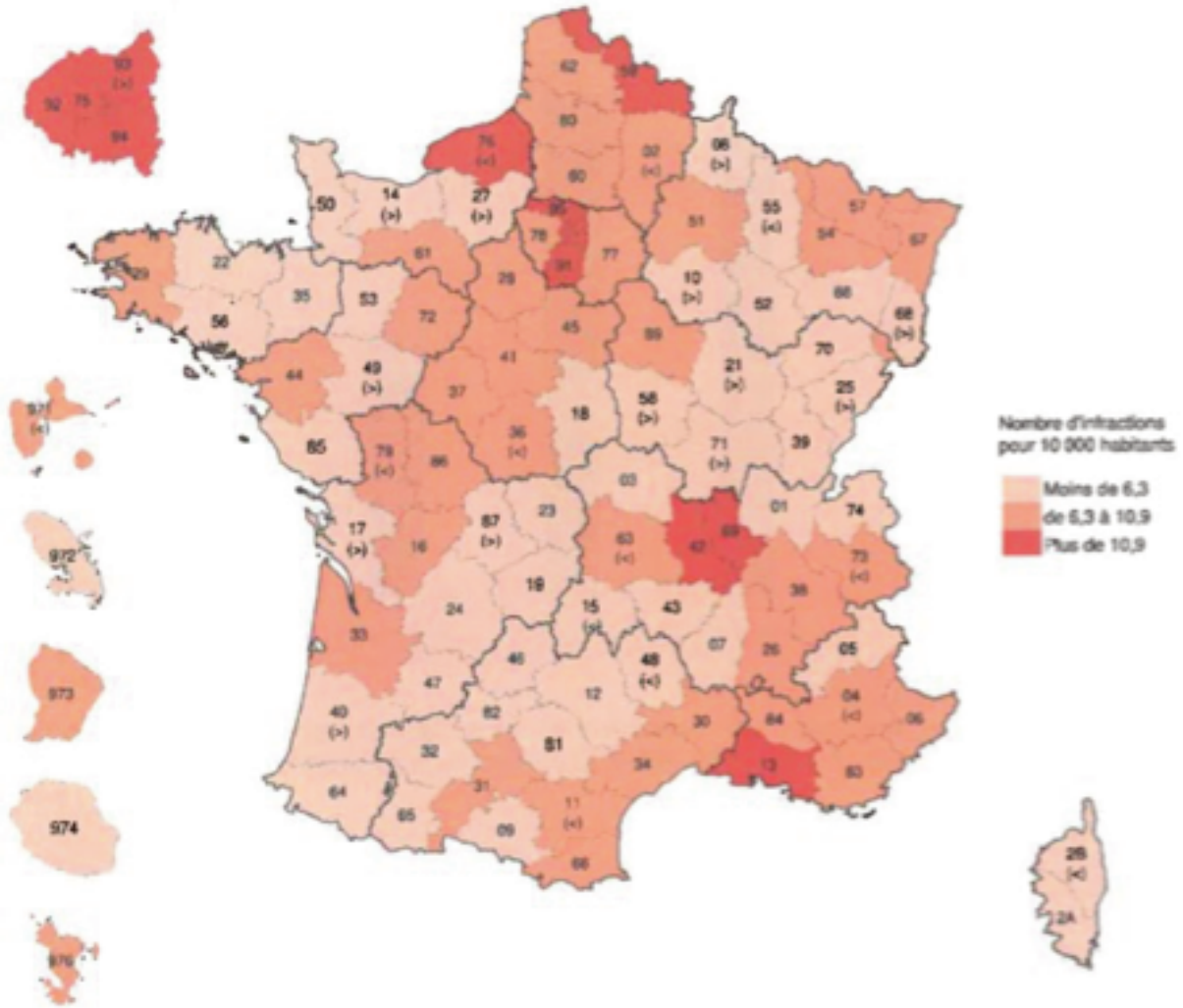

Source : « Analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin-7 juillet 2023) », Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 14 septembre 2023.

Cette extension se déroule de fait dans des communes de taille plus modeste. Ainsi, toujours selon ce rapport des Inspections, le nombre d'infractions relevées dans les communes de moins de 50 000 habitants s'élève à 12 634, soit 22 % des infractions totales. Plus étonnant, les communes rurales comptent à elles seules 3 862 infractions, un chiffre supérieur à celui relevé dans les communes de 100 000 à 200 000 habitants (2 985 infractions). Comme en 2018 avec le rond-point des « gilets jaunes », les émeutes suscitent un « processus d'identification collective[1] » qui dépasse largement le seul espace du quartier populaire.

1. Laurent Mucchielli, « Émeutes », art. cité, 2013.

Tableau 1. Répartition des infractions par catégorie d'unités urbaines

Répartition territoriale	Nombre d'infractions
Tailles d'unités urbaines	
0 : Commune rurale	3 862
1 : Commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 4 999 habitants	1 626
2 : Commune appartenant à une unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants	1 906
3 : Commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	1 916
4 : Commune appartenant à une unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	3 324
5 : Commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	4 664
6 : Commune appartenant à une unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	2 985
7 : Commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	21 433
8 : Commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	16 422

Source : « Analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin-7 juillet 2023) », Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 14 septembre 2023.

Les « violences urbaines » se sont donc d'abord élargies à ces territoires dits des « gilets jaunes[1] » : petites villes de province, sous-préfectures, territoires ruraux.

1. « Les territoires des gilets jaunes », note n°39, Institut des politiques publiques, 2019.

Carte 3. Points de mobilisation des « gilets jaunes » au soir du 17 novembre 2018

Source : « Analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin-7 juillet 2023) », art. cité, 14 septembre 2023.

En s'intéressant par exemple à la ville de Sens, sous-préfecture de l'Yonne (89), presque 26 000 habitants, celle-ci a été le théâtre d'importantes mobilisations en 2018 lors du mouvement des « gilets jaunes », avec des mobilisations plus ou moins musclées en fonction du rond-point concerné[1]. Et en juin 2023, Sens a aussi connu des nuits d'émeute particulièrement marquantes, avec notamment l'incendie d'un centre social en construction[2]. Entre-temps, 3 500 personnes étaient descendues dans les rues lors de la première manifestation contre la réforme des retraites le 19 janvier 2023[3].

Outre l'espace donc, les « gilets jaunes » et les émeutiers appartiennent pour l'essentiel à une sociologie similaire où les classes supérieures sont sous-représentées et où, de fait, les classes populaires et intermédiaires sont les plus présentes. Le peu de

1. Faustine Vincent, « Gilets jaunes : à Sens, la bataille des ronds-points », *Le Monde*, 12 décembre 2028.
2. Auberi Verne, « Violences urbaines : "Ils sont en train de détruire notre propre quartier", vive émotion aux Champs-Plaisants à Sens », France Info, 30 juin 2023.
3. « Une très forte mobilisation des Séonais contre la réforme des retraites », *L'Indépendant de l'Yonne*, 19 janvier 2023.

recul sur les événements de 2023 ne permet pas encore une fine maîtrise des participants, néanmoins, en s'attachant au profil des personnes interpellées puis condamnées, on a la traduction d'une présence importante de personnes avec un faible niveau d'études (68 % des interpellés sont soit sans diplôme, soit avec un diplôme inférieur au baccalauréat). Cette réalité rejoint celle des « gilets jaunes », où, là aussi, les mobilisations ont été plus fortes dans les territoires où la part de diplômés de l'enseignement supérieur est la plus faible.

Carte 4. Rapport entre mobilisation des « gilets jaunes » et le taux de diplôme du supérieur

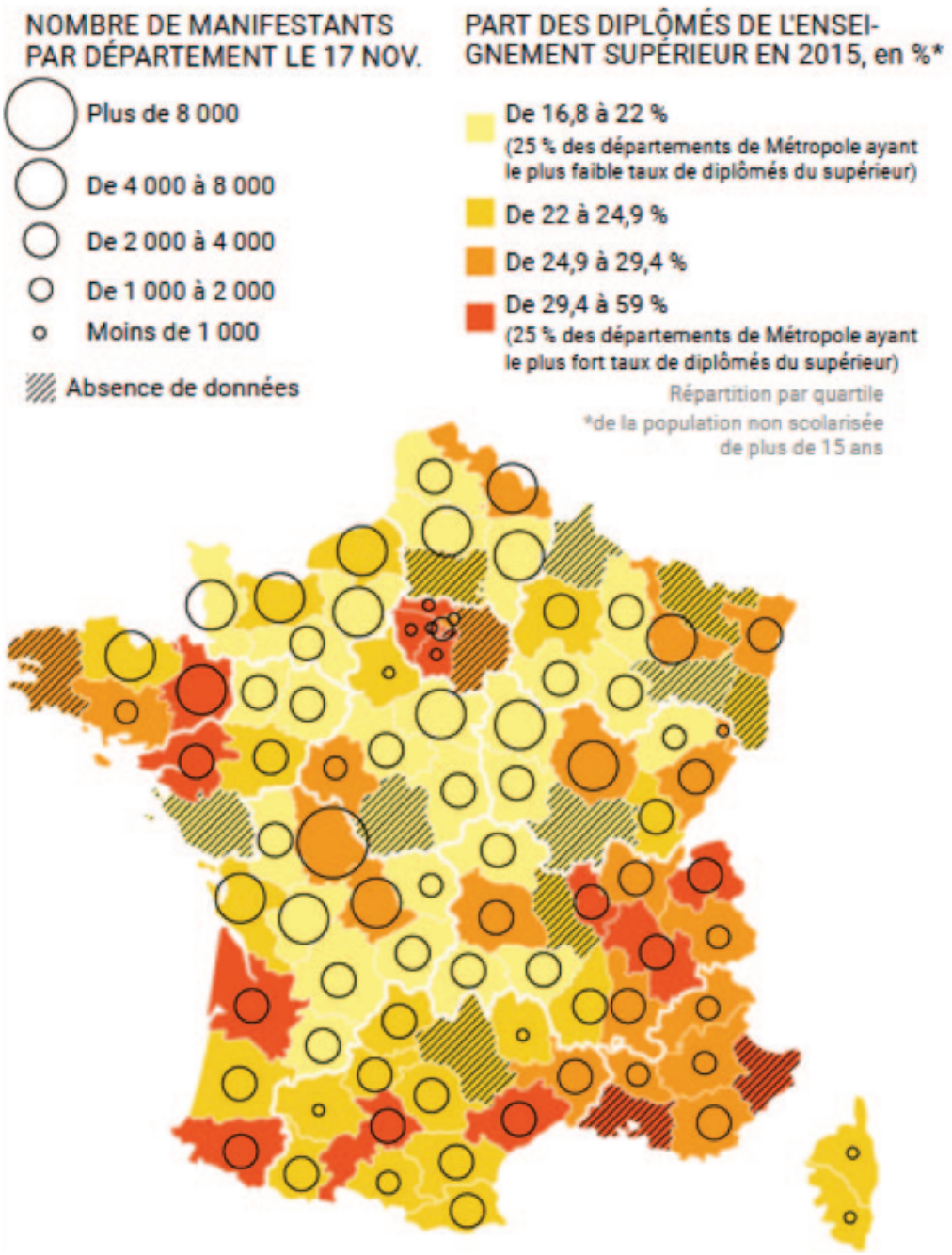

Source : « Salaires, diplômes, déserts médicaux… quatre cartes qui expliquent le mal-être des gilets jaunes », Le Figaro, *11 décembre 2018.*

Enfin, ces deux mouvements se sont appuyés sur un répertoire d'actions similaires. Tout d'abord, en arborant des signes physiques distinctifs, produisant pour ceux qui le portent un sentiment d'appartenance immédiat : le gilet jaune pour les premiers et la capuche noire pour les seconds[1]. C'est aussi la marque des mouvements construits hors cadre habituel, tels que les partis politiques ou les syndicats. Exister, c'est aussi produire un contenu visuel clair et si aucun drapeau d'aucune organisation n'a flotté au-dessus des manifestations et des émeutes, il suffisait de voir le groupe arborant les tenues d'apparat distinctives pour comprendre leur appartenance.

Par ailleurs, dans les cibles attaquées, ce sont systématiquement celles traduisant une domination symbolique et économique qui ont été choisies : du Lidl de Mons-en-Barœul pour les émeutiers à la préfecture du Puy-en-Velay pour les « gilets jaunes », en passant par les péages et les chaînes de marques de vêtements. En dernier lieu, « gilets jaunes » et émeutiers ont surinvesti les réseaux sociaux pour s'organiser et montrer leurs actions. Facebook pour les premiers, TikTok et Snapchat pour les seconds : ils se sont aussi affranchis des cadres habituels en s'appropriant leurs propres canaux de communication. Ainsi, les mobilisations ont pu peser sur le cours des événements nationaux, voire internationaux[2], produisant une réaction politique multiple, loin des faibles considérations que les gouvernements ont désormais face aux mobilisations classiques (grèves, manifestations).

De leur côté, les « gilets jaunes » ont provoqué la création d'une prime extraite des cotisations, la mise en place d'une Convention citoyenne pour le climat. Les émeutiers, quant à eux, ont permis l'accélération de la mise en place du permis de conduire à dix-sept ans. Avec, pour les uns comme pour les autres, une réponse aussi policière face à leurs actions.

Évidemment, cette lecture originale de ces manifestations sociales peut rapidement être contredite : les émeutiers n'ont manifesté aucune autre revendication que celle d'obtenir justice pour Nahel quand, dans le même temps, les « gilets jaunes » ont rapidement mis en place des cahiers de doléances. Et en 2005, quand des émeutes se sont produites, des associations cherchant à maintenir le lien entre quartiers populaires et pouvoirs publics se sont créées (ACLEFEU, Bondy Blog, etc.), ce qui n'a pas été le cas en 2018.

Il serait néanmoins particulièrement inopérant d'opposer ou de ne pas lier ces mobilisations : d'une part, elles interviennent l'une et l'autre dans le même espace-temps politique, c'est-à-dire les mandats d'Emmanuel Macron. D'autre part, elles se construisent l'une et l'autre en réaction à ce qui produit les inégalités sociales de ces territoires : la relégation financière, la relégation raciale et, *in fine*, l'impossibilité pour les uns comme pour les autres de se construire en espérant vivre mieux que la génération précédente. De plus, ces manifestations spontanées se sont construites en dehors des corps intermédiaires classiques (syndicats, partis politiques), amplifiant la défiance à l'égard de la représentativité et du jeu politique. Enfin, ce sont dans les territoires « perdus », « oubliés », « fracturés » que les mobilisations se sont développées : pour paraphraser Robert Castel, c'est ce que l'on pourrait nommer aujourd'hui les zones de vulnérabilité, voire d'assistance, et presque, pour certains lieux, de désaffiliation. Robert Castel voyait les « jeunes de banlieue comme le prototype, un des points avancés de la désaffiliation[3] » ; or, ce qu'il y a de nouveau, c'est que la désaffiliation semble désormais concerner des populations qui étaient encore récemment intégrées. Et cette progression de l'exclusion tient surtout à la déstabilisation de la condition salariale[4], énième similitude de ces espaces.

1. Bien que cet élément n'ait pas été formulé clairement par les émeutiers, toutes les images de la mobilisation montraient des participants arborant ces vêtements.
2. Fabrice Ripoll, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », art. cité, 2008.
3. Danièle Debordeaux, « Désaffiliation, disqualification, désinsertion », art. cité, 1994.
4. *Ibid.*

Émeutes urbaines et frustration consommatoire

– Raphaël Llorca
Communicant, essayiste, co-directeur de l'Observatoire Marques, imaginaires de consommation et politique de la Fondation Jean-Jaurès[1]

Le 27 juin dernier, la mort tragique du jeune Nahel M., tué par un policier à Nanterre, a provoqué « les plus graves émeutes urbaines jamais connues dans la France moderne[2] », pour reprendre les mots de Luc Bronner, grand reporter au journal *Le Monde*. Très vite, le parallèle avec les émeutes de 2005 s'est imposé, avec deux différences majeures. Une différence d'intensité, d'abord : en seulement cinq nuits et autant de journées de violences, le bilan des dégradations et des vols a dépassé celui des émeutes de 2005, qui avaient pourtant duré trois semaines. Dimanche 2 juillet, le ministère de l'Intérieur comptabilisait plus de 5 000 véhicules incendiés, 10 000 feux de poubelles, près de 1 000 bâtiments brûlés, dégradés ou pillés et plus de 250 attaques de commissariats ou de gendarmeries. Une différence territoriale, ensuite : contrairement à 2005, les émeutes urbaines de l'été 2023 ont essaimé sur tout le territoire, des centres-villes de grandes agglomérations aux communes plus petites. Le 4 juillet, le ministre de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, comptabilisait plus de 550 communes touchées, dont 170 qui n'avaient pas de quartiers « politiques de la ville ». Une dernière différence : la nature même des dégradations. Ce qui a légitimement marqué les esprits et que l'on retrouve de façon massive dans les médias audiovisuels, ce sont les violentes attaques contre les services publics (105 mairies et 168 écoles ont été vandalisées) et les élus – on garde tous en mémoire l'exemple de Vincent Jeanbrun, maire LR de L'Haÿ-les-Roses, dont le domicile a été incendié alors que la famille de l'élu était présente à l'intérieur. Ces exemples ont nourri un discours sur un besoin de « faire France ».

Sur les réseaux sociaux, toutefois, ce sont d'autres types d'images qui ont retenu l'attention : les pillages de magasins. Lorsqu'on tape « émeutes France » sur Snapchat et TikTok, ce sont plusieurs centaines de vidéos qui y sont consacrées. D'après un bilan publié le 1er juillet 2023 par le ministère de l'Économie et des Finances, plus de 1 500 commerces auraient été pillés et vandalisés – dont plus de 400 bureaux de tabac, 370 agences bancaires, 200 enseignes de la grande distribution, une soixantaine de magasins de sport et une dizaine de centres commerciaux[3].

Maintenant que la poussière est retombée, il est possible de se poser calmement la question : comment comprendre ce qu'il s'est passé ? Bien entendu, les causes sont multifactorielles, et il serait vain de réduire à une cause unique la flambée de violence de l'été dernier – d'où l'intérêt de regards croisés.

Toutefois, en réfléchissant à ce qui fait la spécificité des émeutes urbaines de l'été 2023, nous

1. Son dernier essai, *Le Roman national des marques. Le nouvel imaginaire français* (La Tour-d'Aigues/Paris, l'Aube/Fondation Jean-Jaurès), est paru le 15 septembre dernier.
2. Luc Bronner, « Les leçons d'émeutes urbaines sans précédent : une crise sécuritaire, sociale, politique et éducative », *Le Monde*, 6 juillet 2023.
3. Anthony Berthelier, « Émeutes : Bruno Le Maire donne le bilan des commerces attaqués ou pillés depuis la première nuit », *Huffington Post*, 1er juillet 2023.

souhaiterions insister ici sur une dimension politique souvent négligée pour rendre compte des tensions qui travaillent la société : la consommation. Pour ce faire, il nous faudra éviter deux écueils. Le premier est celui de l'œillère. Le 2 juillet 2023, dans l'émission « Questions politiques » (France Inter/France Info), Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, affirmait : « Quand vous pillez un magasin Footlocker, Lacoste ou une boutique Sephora, il n'y a pas de message politique. C'est du pillage. » Circulez, il n'y a rien à voir : depuis quand la consommation peut-elle revêtir une dimension ? Raté : c'est précisément cette dimension qu'il faut essayer de penser. Le second écueil est celui du cadrage idéologique : à entendre les responsables de la droite et de l'extrême droite, ces scènes de pillage ne peuvent que valider la thèse de la « décivilisation » avancée par Emmanuel Macron fin mai. Ne voit-on pas des hordes de barbares piller, brûler et saccager tout ce qui se trouve sur leur passage ? En réalité, c'est tout l'inverse de la décivilisation qui se produit sous nos yeux. Ces jeunes gens ne se situent pas en dehors de la civilisation : dans leur quête matérielle effrénée, ils représentent au contraire l'image la plus extrême de la société de consommation. Comme le notait à juste titre le psychanalyste Harold Hauzy dans *Le Figaro*, « la société ne souffre pas d'une décivilisation mais d'une hypercivilisation[1] ». En reprenant les analyses de Freud dans son ouvrage *Malaise dans la civilisation*[2], il montre que ce n'est pas l'absence, mais bien l'excès de civilisation qui engendre ses propres débordements : dans cette optique, le malaise proviendrait en réalité du coût élevé de la dynamique civilisationnelle. Faire coexister des individus nécessite en effet que tout un chacun renonce à ses pulsions, ce qui s'effectue en introduisant dans l'esprit de chacun « cette entité de contrôle et de sanction qu'est le surmoi ». Ici, c'est le rôle du surmoi consommatoire que nous entendons interroger.

La consommation : d'une force centripète…

Dès les années 1930, le sociologue Maurice Halbwachs avait souligné, dans ses études sur le mode de vie des classes ouvrières, la fonction intégrative de la consommation : « Consommer, ce n'est pas seulement dépenser ni acquérir des biens matériels, c'est bel et bien prendre sa part de la vie sociale[3]. » C'est en s'appuyant sur ce constat que, dans l'après-guerre, la consommation a pu être mise au service d'un projet politique d'apaisement généralisé des tensions de la société – traduite dans les mots des sciences physiques, c'est la consommation conçue comme une force centripète. Après trente ans de croissance forte, on a pensé, à l'instar du sociologue américain Daniel Bell[4], que la société de consommation entraînerait assurément le dépérissement de la conflictualité sociale – le travailleur se trouvant « domestiqué » par les promesses d'une vie meilleure, garantie par la hausse régulière des salaires et l'accès au crédit. En encourageant une aspiration permanente au confort, la consommation marquerait même, selon l'anthropologue culturel Stefano Boni, la naissance d'une nouvelle catégorie d'individus : « Homo confort », une forme d'humanité qui, du lave-linge à l'antimoustique, « dispose de toutes sortes de moyens sophistiqués pour éviter de subir les contraintes et désagréments liés à la gestion laborieuse du monde organique[5] ». L'auteur examine les conséquences problématiques de cette exaltation du confort généré par la consommation : en nous privant de toute expérience considérée comme désagréable ou négative, le confort nous enferme dans un cocon protecteur qui nous coupe du monde extérieur. Pour lui, le confort nous plonge dans un état de bien-être léthargique qui engendre une forme de passivité politique,

1. Harold Hauzy, « La société ne souffre pas d'une décivilisation mais d'une hypercivilisation », *Le Figaro*, 13 juin 2023.
2. Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1970 [1930].
3. Cité dans Christian Baudelot et Roger Establet, *Maurice Halbwachs : consommation et société*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
4. Daniel Bell, *The end of ideology, on the exhaustion of political ideas in the fifties*, Glencoe, Free Press, 1960.
5. Stefano Boni, *Homo confort : le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, Paris, L'Échappée, 2022.

éteignant toute velléité de changements : « Le confort apparaît comme la source principale du consensus social et de la pacification politique qui ont suivi l'essor du système politique et économique actuel [...]. Homo confort a renoncé à la volonté de se réapproprier le pouvoir politique, et il a accepté son assujettissement en contrepartie d'une vie confortable[1]. »

… à une force centrifuge

Ce qui caractérise notre époque, c'est que la consommation agit désormais comme une force centrifuge. Quand ses promesses ne sont pas remplies, la consommation peut se muer en puissant mouvement dislocatoire. Dans *Le Descenseur social*[2], essai consacré au sentiment de déclassement des milieux populaires, Philippe Guibert et Alain Mergier ont mis en évidence le rôle de la consommation pour tenir sa place dans la société. Ce qu'ils appellent le « panier du sujet » désigne l'ensemble des biens de consommation permettant d'assurer la capacité d'être reconnu comme un individu à part entière dans la société. « Le panier du sujet est ce qui permet de rester en phase avec le monde », écrivent-ils, en se basant sur une cinquantaine d'entretiens qualitatifs. La pression exercée par la société de consommation fait que le « minimum social » se situe au-delà du « minimum vital » : c'est ce qui explique que les classes les plus modestes, qui peuvent par ailleurs faire des arbitrages très lourds en matière de restrictions alimentaires ou de chauffage, sont si désireuses d'avoir accès au téléphone portable, devenu « la technologie majeure de l'autonomisation individuelle, condition *sine qua non* de l'existence du sujet », ou aux dernières baskets à la mode : « Les chaussures Nike ont une fonction de connexion avec le mouvement du monde. »

Une quinzaine d'années après, ces analyses n'ont pas pris une ride et se sont même confirmées par la suite. Dans un texte daté de 2012 et rédigé en réaction aux émeutes urbaines de Londres, qui avaient vu des Anglais mettre à sac des magasins en utilisant des boîtes de conserve comme projectiles, le philosophe et professeur en marketing Benoît Heilbrunn proposait une interprétation novatrice : celle de la « frustration consommatoire ». Dans une société des marques qui « impose une fiction par laquelle les individus peuvent, grâce à des actes de consommation, renforcer, modifier ou réparer une identité qui est conçue comme essentiellement incomplète, voire blessée », qu'en est-il des exclus de la consommation ? Après avoir été biberonnés à l'idée qu'il y avait des produits qu'ils « ne pouvaient pas ne pas avoir », le fait d'en être privé entraîne une vraie souffrance symbolique – d'où l'idée d'une « cocotte-minute consommatoire[3] », qui ne peut qu'exploser : « Doit-on s'étonner qu'une génération d'individus désargentés, qui sont constamment sollicités par des marques leur proposant des signes leur permettant de réparer symboliquement des identités froissées ou abîmées, se rebelle pour revendiquer un droit à consommer ? Ainsi, la constante séduction marchande s'opérant sur des groupes sans pouvoir d'achat peut conduire à terme à une explosion sociale qui serait l'exutoire naturel d'une frustration consommatoire[4]. »

De façon prémonitoire, Benoît Heilbrunn concluait son texte en disant : « Il y a fort à parier qu'une révolte consommatoire puisse exploser à court ou moyen terme, et que les émeutes urbaines anglaises ne soient que les tristes prémices d'une radicalité politique consumériste en marche[5]. »

De fait, six ans plus tard, explose le mouvement des « gilets jaunes ». Là encore, il n'est pas question de le réduire à une explication monocausale ; mais il est frappant de constater que, dans ses études sur le phénomène, Jérôme Fourquet soit parvenu aux mêmes conclusions : dans une société où l'accès à certains

1. *Ibid.*
2. Philippe Guibert et Alain Mergier, *Le Descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Plon/Fondation Jean-Jaurès, 2006.
3. Benoît Heilbrunn, « La cocotte-minute consommatoire », *Sociétal*, n° 75, premier trimestre 2012, p. 83-89.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

standards de consommation est un moyen d'intégration sociale incontournable, se tenir à l'écart du « *way of life* majoritaire » par l'incapacité de consommer les grandes marques statutaires est vécu comme une insupportable relégation – sociale, économique et politique. Un élément que le sondeur résume d'une formule, en paraphrasant la funeste saillie de Jacques Séguéla sur la Rolex : « Si à quarante ans tu ne peux pas payer des Nike et du Nutella à tes enfants, alors t'as raté ta vie[1]. » C'est en ce sens qu'il fallait selon lui comprendre les « émeutes Nutella » survenues en janvier 2018 dans plusieurs Intermarché aux quatre coins de l'Hexagone, suscitées par d'importantes promotions (1,41 euro le pot de 950 grammes, au lieu de 4,70 euros d'ordinaire, soit 70 % de réduction).

Cette notion de « frustration consommatoire » nous semble pertinente pour penser les scènes de pillage occasionnées lors des émeutes urbaines de l'été 2023. Une boutique Footlocker à Sevran, un magasin Darty à Aubervilliers, une boutique Nike au forum des Halles à Paris, mais aussi un magasin Zara à Strasbourg, un Apple Store à Bordeaux, un Sephora à Saint-Étienne, un Calzedonia à Lyon, un Carrefour à Grenoble, un Lidl à Nantes, un McDonald's à Nantes, une boutique Orange à Montpellier… Partout, on retrouve les mêmes scènes : des vitres brisées, des cris de joie, des jeunes gens surexcités qui se précipitent dans les magasins pour en ressortir les bras remplis de colis, de fringues sur cintres ou même de trottinettes électriques. « Wow, des steaks Charal, wesh », s'exclame un adolescent visiblement ébahi dans une vidéo Snapchat, après s'être servi dans des étalages dévastés d'un Auchan. « Eh, les gars, j'ai fait les courses pour la daronne ! », raconte fièrement un autre, exhibant un sac rempli de produits de marques : galettes Saint-Michel, céréales Nesquik, etc.

Ce qui apparaît nettement dans ces différents exemples, c'est que dans une société où la consommation est érigée non seulement comme un mode d'interaction interindividuel, mais aussi comme un horizon d'émancipation, la frustration consommatoire agit comme un puissant vecteur de colère politique. Dès lors que les marques sont conçues comme des « communautés nécessaires », le fait d'en être exclus engendre un profond sentiment de relégation politique.

Malaise dans la « république des consommateurs »

À l'automne 2021, une enquête de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès[2] montrait que pour 31 % des Français (et 55 % des interrogés se sentant « gilets jaunes »), il leur arrivait « très souvent » ou « assez souvent » de limiter leurs achats, d'y renoncer ou de se rabattre sur un produit ou une marque moins chers, dans au moins quatre catégories de produits parmi les dix proposées (produits électroniques, divertissement/sorties/loisirs, habillement, jeux/produits éducatifs, alimentation, etc.). Plus significatif encore : 30 % des Français (et 51 % des interrogés se sentant « gilets jaunes ») éprouvaient régulièrement des difficultés financières les empêchant de célébrer une fête (anniversaire, Noël, Nouvel An, fête religieuse...). Dans le même esprit, 37 % des Français disaient ne pas avoir les moyens d'offrir des cadeaux à leurs proches, et ce de façon régulière – avec, là encore, une forte surreprésentation chez les interrogés se sentant « gilets jaunes », pour lesquels la proportion s'élevait à 59 %. Ces derniers, lorsqu'ils sont en situation de limiter leurs achats, d'y renoncer ou de se rabattre sur un produit ou une marque moins chers, éprouvent beaucoup plus massivement de la frustration, de l'injustice et de la colère que ceux qui ne se sentent pas « gilets jaunes » et qui ne les soutiennent pas. Pour reprendre une formule du sociologue Denis Maillard, « Les "gilets jaunes" ne veulent pas renverser la table, ils veulent être sûrs, au contraire, de pouvoir s'y asseoir[3]. »

1. Jérôme Fourquet interviewé par Elena Scappaticci, « Désormais, pouvoir acheter du neuf, c'est signifier qu'on n'est pas un "cassos" », *Usbek & Rica*, 26 novembre 2021.
2. « Le rapport des Français à la consommation », enquête Ifop pour L'Agence du don en nature et la Fondation Jean-Jaurès, octobre 2021.
3. Denis Maillard, *Une colère française. Métamorphose des relations sociales*, Paris, L'Observatoire, 2019.

Figure 1. La frustration, l'injustice et la colère sont nettement plus éprouvées dans les rangs des « gilets jaunes »

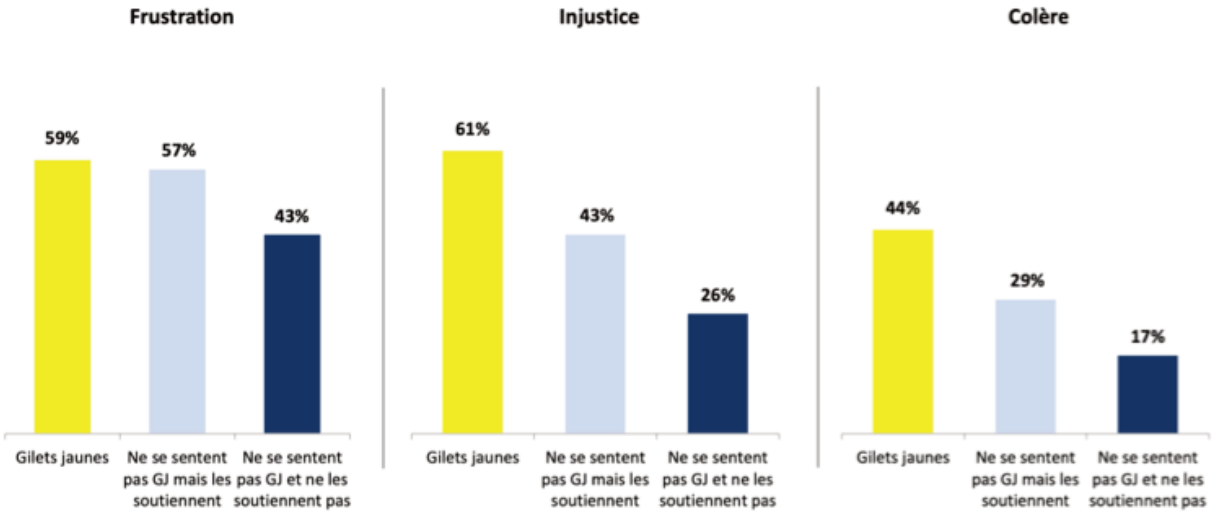

Source : « Le rapport des Français à la consommation », enquête Ifop pour L'Agence du don en nature et la Fondation Jean-Jaurès, octobre 2021.

Ces éléments nous permettent d'ajouter une dernière dimension sur le consumérisme comme moteur de colère politique. D'une certaine façon, il existe un malaise dans la « république des consommateurs[1] », pour reprendre l'expression de l'historienne américaine Liz Cohen, en référence à la « religion civile nationale » en vogue aux États-Unis dans les années 1950 et 1960, qui faisait de la consommation un pilier essentiel de l'appartenance à la démocratie américaine. En réaction à un lien social érodé, beaucoup d'individus se sont réfugiés dans la consommation comme façon de faire lien. Ce qu'illustrent les émeutes urbaines, c'est que le « faire nation par la consommation » est, lui aussi, entré en crise.

Pas de fatalisme, pour autant : la balle est dans le camp des décideurs publics. Insistons, pour finir, sur trois actions importantes à mener.

1/ Prendre conscience du caractère politique de la consommation – et comprendre, en particulier, que la consommation ne se résume pas à la seule dimension du pouvoir d'achat. Benoît Heilbrunn, co-directeur de l'Observatoire Marques, imaginaires de consommation et politique de la Fondation, consacrera d'ailleurs un ouvrage sur « le mythe du pouvoir d'achat », à paraître début 2024.

2/ Remettre le sujet de la pression publicitaire dans le débat public – et notamment, des inégales pressions publicitaires selon la classe sociale (les plus aisés peuvent s'en extraire, les classes populaires en sont davantage prisonnières).

3/ Penser une vraie politique d'éducation à la consommation. Au même titre que l'éducation civique, on devrait apprendre aux individus dès le plus jeune âge à décoder un packaging, une image publicitaire, à comprendre les stratégies de persuasion marchandes, etc. Dans une perspective d'émancipation des individus, l'objectif serait d'armer le citoyen pour éviter qu'il ne tombe dans les pièges de la société de consommation.

1. Liz Cohen, *A consumers' republic: the politics of mass consumption in postwar America*, New York, Alfred A. Knopf, 2003.

Psychologie des meutes ultraviolentes

_ Ruben Rabinovitch
Psychanalyste

Les êtres humains ne sont pas moins frères par le fratricide que par la fraternité.

Durant une dizaine de jours, au début de l'été dernier, des meutes ultraviolentes ont donné libre cours à leur jouissance de détruire et de piller à travers tout le pays. Quelques mois à peine après les émeutes, l'effet de sidération a déjà été refoulé. L'instrument le plus efficace du déni a certainement été, comme souvent, la tenue d'un Comité interministériel des villes, celui du 27 octobre 2023 en l'occurrence. Il fallait que ces événements ne fassent pas événement, que l'on ne comprenne surtout pas ce qu'il y avait à en comprendre. L'ignorance n'est pas tant un déficit de connaissance qu'un acharnement contre le savoir.

Une fois encore ont été ressortis du congélateur les mêmes explications périmées, les mêmes solutions anémiées, les mêmes hochets brisés. De ce festin de haine, on a considéré qu'il était l'expression d'un profond désarroi, parfois d'un appel à l'aide, souvent d'un épais malaise de l'intégration. Tout est bon à prendre pour qui ne peut supporter psychiquement de regarder la destructivité en face. Celle qui n'a pas de cause, mais seulement des opportunités sur lesquelles elle se jette.

« D'où parles-tu, camarade ? », demandait-on dans les assemblées générales de 1968 à celui qui allait prendre la parole. Me concernant, je parle depuis le fauteuil de mon cabinet d'analyste, un lieu où se donne à entendre dans sa vérité la plus nue la parole des individus, un poste d'observation des enjeux en cours, un campement avancé des tremblements à venir. En début d'exercice, j'ai été amené à recevoir, le plus souvent adressés par leur avocat, certains jeunes hommes (dealers, braqueurs, tabasseurs, violeurs) qui allaient passer en jugement ou des criminels qui sortaient de prison. Il s'agissait, pour les uns comme pour les autres, de se constituer un bon dossier pour le juge en prévision du procès ou pour que la conditionnelle ne saute pas. Dans le même temps, parfois dans la même journée, j'ai été amené à recevoir, au hasard des patients qui se présentaient, leurs victimes, leurs sœurs, leur mère, leurs enfants, leur femme ou ex-femme, leurs grands-mères aussi parfois. Ce que j'ai pu apprendre de la réalité psychique des individus qui composent ces meutes ultraviolentes, c'est à toutes ces rencontres que je le dois.

En vrac, voici quelques traits de leur mode de fonctionnement psychique.

Il y a d'abord une impossibilité d'accès à la culpabilité. Presque aucun d'entre eux ne regrette les actes qu'il a commis, si ce n'est devant les juges, qui dans leur majorité font semblant d'y croire. Pour se sentir coupable, encore faut-il pouvoir se mettre à la place de l'autre, ce qui n'est pas le cas de ceux que j'ai pu croiser.

La faculté d'empathie est le plus souvent absente. L'empathie est le lien inaugural de la relation à autrui. Le petit d'homme l'acquiert généralement avant l'âge de trois ans. Elle ne se forme ni dans l'enfance, ni à l'adolescence et ne s'apprend malheureusement pas par des cours dispensés à raison de quelques heures par semaine comme la physique-chimie ou la guitare.

Il y a également une difficulté à accéder à la logique cause/conséquence. Les individus de ces meutes ultraviolentes comprennent bien intellectuellement que, s'ils ont affaire à la justice, c'est parce qu'ils ont commis des actes répréhensibles par la loi – par la

loi et non par eux. Mais s'ils le comprennent intellectuellement, ils ne le métabolisent pas psychiquement ; ils ne ressentent que l'inconfort de s'être fait attraper.

Et puis il y a aussi, rendue possible par cette double absence, une impulsivité que rien ne contient. On comprend alors plus facilement comment un individu peut s'exposer à passer des mois ou des années en prison pour ne pas avoir résisté à sa pulsion de laisser pour mort quelqu'un qui lui a refusé une cigarette, qui lui a pris « sa » place de parking, qui l'a « mal regardé ». La violence s'accomplit simplement parce que l'opportunité est là, par « curiosité » ou par « recherche d'adrénaline », comme en font état les témoignages recueillis dans le rapport de l'Inspection générale de la justice et de l'Inspection générale de l'administration remis au gouvernement en septembre[1].

Nietzsche écrivait dans *Par-delà le bien et le mal* : « La folie est quelque chose de rare chez les individus ; elle est la règle pour les groupes, les partis, les peuples, les époques. » Car c'est bien aussi à partir de l'organisation sociale et familiale des individus de ces meutes ultraviolentes qu'il faut comprendre ces mécanismes psychiques – à partir d'une culture de l'honneur et de l'humiliation, qui n'est pas travaillée par la faute et la culpabilité et où le deuil n'y est pas vécu sous la modalité du chagrin et de la tristesse, mais d'abord sous celle de la colère et de la vengeance. Alors une logique de vengeance pré-loi du talion se met en place : pour un œil, les deux yeux ; pour une dent, toute la gueule.

Le fonctionnement psychique de ces individus croît aussi à l'ombre de la soumission des femmes. L'inégalité hommes-femmes est toujours facteur de violence dans une société. En voyant leur mère se faire insulter, menacer, prendre des coups, les petits garçons ne sont pas seulement autorisés à devenir violents à leur tour quand ils seront grands, ils reçoivent également le message qu'à l'avenir, ils auront le choix entre être le complice ou la victime de leur père. Et devant leur mère humiliée, ils se sentent humiliés eux-mêmes d'être leur fils et lavent plus tard cette humiliation en salissant et en sadisant leur femme, leurs sœurs et leurs filles. Ainsi la violence se transmet de père en fils, comme de frère en frère. La violence envers les femmes est consubstantielle à la mentalité de ces meutes ultraviolentes.

Ces meutes ne sont pas composées de communautés rassemblant des individus, mais, comme l'a lumineusement décrit le pédopsychiatre et psychanalyste Maurice Berger[2], de clans dont les membres forment un même corps, un même organisme. Le clan est travaillé par des fantasmes de fusion et toute séparation est vécue pour le membre ainsi que pour le clan lui-même comme une amputation intolérable et une trahison insupportable. Le principe d'un clan, sur le plan psychique, est de se penser comme un organisme dont les individus ne seraient que des cellules. Tout éloignement physique, géographique et intellectuel du clan d'appartenance territoriale ou imaginaire est souvent rendu impossible, car il serait vécu comme un désaveu et une offense faite au groupe. Il s'agit dès lors moins de « ghettoïsation », d'un enfermement depuis l'extérieur, que de séquestration, d'un enfermement depuis l'intérieur. Partant, quand l'une de ces cellules subit un affront ou est attaquée, c'est l'organisme tout entier qui subit ce même affront ou cette même attaque. En retour, la vengeance s'exerce sans discrimination contre l'individu coupable à ses yeux, mais également contre son clan imaginaire d'appartenance. Dans le cas des émeutes : forces de l'ordre, commissariats, écoles, centres des impôts, mairies et famille du maire. Tout cela est ou appartient au clan d'en face, le clan de l'État, qui a tué un des leurs.

La réponse judiciaire est incapable d'enrayer ces mécanismes, faute d'ignorer le mal qu'elle prétend traiter. Quand la justice voit dans une peine avec sursis l'occasion d'une dernière chance devant permettre aux individus de ces gangs ultraviolents de se ressaisir et de retrouver le droit chemin, elle est reçue par ces individus comme une dénégation de leur responsabilité,

1. *Mission d'analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines (27 juin - 7 juillet 2023)*, Rapport définitif, Inspection générale de la justice et Inspection générale de l'administration, août 2023.
2. Maurice Berger, *Sur la violence gratuite en France. Adolescents hyper-violents, témoignages et analyse*, Paris, L'Artilleur, 2019.

qui creuse encore davantage la disjonction entre actes et conséquences et empêche que cette destructivité trouve enfin une butée. Un crime ou un délit commis qui n'est pas sanctionné à la hauteur de ce qu'il doit est psychiquement autorisé. En matière de décision judiciaire, la protection de la société doit désormais l'emporter sur la réinsertion dans la société.

Car non moins gravement, cette justice injuste démonétise l'atteinte à l'intégrité physique des victimes. Quelle différence, pour une victime, d'avoir été rouée de coups par un primo-délinquant ou par un multirécidiviste, par un mineur ou un majeur ? Qu'une justice soit injuste envers les victimes est une chose grave, mais qu'une société tolère une justice injuste envers les victimes est une chose plus grave encore. Cela nous renseigne sur son cœur indifférent et hébété devant la souffrance des siens.

Au milieu de ce masochisme moral et de cet éboulement psychique des institutions, en appeler aujourd'hui à rétablir l'autorité de l'État sonne comme un vœu pieux. Celui qui a peur des solutions fait semblant de se tromper de problème. L'autorité suppose psychiquement la reconnaissance par celui sur lequel elle s'exerce de sa légitimité. Nous n'en sommes malheureusement plus là. Nous n'assistons pas à une crise de l'autorité, nous veillons sa dépouille. En appeler aujourd'hui à l'autorité n'est qu'une autre facette du déni. En appeler aujourd'hui à l'autorité, c'est continuer de se refuser à voir qu'il n'y a plus à la disposition de l'État que commandement et force, au moins pendant un long moment.

Un État qui a laissé le crime se normaliser est un astre mort dont on pense qu'il continue à diffuser de la lumière alors qu'il est déjà mort. Une société se soutient de ce dont elle s'empêche et de ce dont elle se défend. Une société qui n'a plus les capacités régaliennes et psychiques de se défendre en vient, l'Histoire nous l'a appris, à se tourner vers un régime plus protecteur, mais également plus autoritaire, plus fort, mais également plus brutal.

La société ne se déprendra pas sans épreuve du masochisme qui est le sien et se défendre ne sera pas pour elle sans douleur. Il y a un prix à payer à se soumettre à la violence. Il y a également un prix à payer à ne pas s'y soumettre. La question qui se pose à notre société est de savoir lequel des deux elle est prête à payer, lequel lui sera le plus coûteux pour l'avenir.

Au village de Crépol, dans la nuit du 18 au 19 novembre dernier, le raid assassin d'une de ces meutes ultraviolentes s'est déchaîné contre des adolescents, faisant dix-sept blessés, dont trois graves, et un mort, Thomas, un jeune garçon de seize ans. Sans oser nous le formuler à voix haute, nous savons que cet attentat en annonce bien d'autres. Ces adolescents sont nos enfants. Marc Aurèle écrivait dans ses *Pensées pour moi-même* : « On n'est pas moins fautif en ne faisant pas ce qu'on doit faire qu'en faisant ce qu'on ne doit pas faire[1]. »

1. Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même*, Paris, Garnier, 1964.

Les émeutes urbaines prises au piège de la transparence médiatique

_ Smaïn Laacher
Sociologue, professeur émérite à l'université de Strasbourg, directeur de l'Observatoire du fait migratoire et de l'asile de la Fondation Jean-Jaurès. Il est ancien président du Conseil scientifique de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) et auteur notamment de *Le Fait migratoire et les 7 péchés capitaux* (l'Aube, 2022).

_ Cédric Terzi
Sociologue, enseignant-chercheur à l'université de Lille et à l'EHESS.

Qui pourrait espérer que les violences urbaines qui ont secoué la France en juin 2023 puissent marquer un tournant politique ? Qui oserait envisager que la puissance publique saura prendre appui sur cet ébranlement afin d'expérimenter de nouvelles manières de gérer les divisions qui traversent la collectivité politique ?

Voici plus de quarante ans que les émeutes font partie du paysage social et politique français. Au fil des décennies, ces éruptions de violences se sont multipliées et ritualisées. Elles ont pris une forme spectaculaire, apprêtée à une médiatisation qui frappe la vue et l'imagination. À termes réguliers, des espaces urbains sont investis par des rassemblements, majoritairement composés d'hommes jeunes et d'adolescents, sans commandements, ni commandants. Si leurs actions ne manifestent pas un dessein concerté, ni une revendication avancée et affirmée, elles se caractérisent par l'agilité et la rapidité avec laquelle les « fauteurs de troubles » se meuvent dans des environnements qui leur sont familiers. Ils s'y déploient en d'impressionnantes sarabandes festives et provocatrices, dont la composition enrôle conjointement les émeutiers et les forces de police.

Depuis les années 1980, le déroulement des violences urbaines est indissociable de leur mise en forme médiatique. Par le truchement de leurs représentations télévisuelles et photographiques, quelques mouvements violents localisés, généralement brefs et désordonnés, sont ramassés comme les aspects d'une composition d'ensemble qui se décline au pluriel : les émeutes. L'ampleur du phénomène n'apparaît qu'à ceux qui restent calés dans leur fauteuil pour en suivre le développement tel qu'il se présente à l'écran.

Au fil des années, les émeutes sont devenues autant de dé-monstrations spectaculaires, qui appellent les commentaires d'experts en politiques de la ville. Offerts aux regards omniprésents de la nation et du monde, les émeutiers acquièrent – aux yeux de leurs proches, de leurs pairs et d'eux-mêmes – une importance qu'ils n'auraient jamais conquise autrement. Avec sa ritualisation médiatique, l'action émeutière s'est imposée comme une manière d'accéder à une forme de reconnaissance. Ceux qui s'y investissent s'y exhibent à la vue d'un « autrui généralisé » dans lequel s'unissent les spectateurs les plus lointains et les plus proches. À l'échelle locale, ceux qui font le spectacle en attendent chaque jour les comptes rendus médiatiques, tandis que leur entourage les regarde comme sur une scène, stupéfait de se retrouver ainsi propulsés aux premières loges d'une représentation médiatisée dans la France entière. Ainsi configurées, les émeutes enclenchent immanquablement une dynamique qui s'autoalimente. Toute irruption de violence dans un lieu précis appelle une couverture médiatique largement diffusée. Elles ouvrent ainsi conjointement le chemin à une multiplication des embrasements dont la mise en images donne à

voir un pays à feu et à sang, avec son cortège de blessés et de dégâts matériels.

Aux éruptions de colère et d'exaspérations répondent les appels au calme lancés par les familles de victimes qui organisent des « marches blanches ». Dépourvues de destinataire et de répondant, ces processions laïques ne sont que l'expression du désarroi qu'une population locale exprime pour elle-même. Et, parallèlement, chaque crise relance les interminables polémiques sur la question de savoir s'il s'agit d'« émeutes » à réprimer ou de « révoltes urbaines » dont les revendications politiques devraient être décryptées. Ce qui réactive l'éternelle confrontation entre les défenseurs de l'« ordre républicain » et les tenants de l'explication des émeutes par le « social » et la « domination ».

Le fantasme de la transparence médiatique, la sidération et le piège identitaire

Au cours des dernières décennies, cette dynamique spéculaire des émeutes s'est ritualisée, emportant dans sa circularité tout espoir de changement. Pourtant, les violences urbaines de juin 2023 ont démontré que ce régime spectaculaire de la représentation a été supplanté par une dynamique de mise en visibilité qui institue un ordre de la performance[1]. La diffusion virale de deux brèves captations vidéographiques d'un policier tirant à bout portant sur un véhicule arrêté au bord de la chaussée a suscité sans délai une immense indignation. Celle-ci s'exprime, le soir même, sous la forme de violences urbaines à Nanterre, dans de nombreuses communes des Hauts-de-Seine et des départements voisins des Yvelines et de Seine-Saint-Denis, mais également dans de nombreuses villes françaises. Si l'on s'en tient au déroulement de l'action émeutière dans l'espace urbain, les mouvements de juin 2023 s'inscrivent dans le droit fil des dynamiques qui se sont stabilisées au cours des dernières décennies. Ils présentent la même forme spectaculaire d'incendies, de tirs de mortiers, de scènes de pillages, de mouvements de foule et de courses poursuites. Ils comportent leur lot de confrontations avec les forces de police, dont le recours excessif à la violence est scruté, documenté, dénoncé. Comme de coutume, ces scènes sont déclinées sous d'innombrables formes médiatiques, de telle sorte que c'est à l'écran qu'apparaissent l'exubérance et l'emballement du phénomène émeutier.

Par-delà cette indéniable continuité, au regard de laquelle les violences de juin 2023 ne seraient qu'un épisode de plus dans la longue série des émeutes urbaines, celles-ci marquent néanmoins une inflexion sensible. Si les violences urbaines revêtent une forme qui les apprêtent à leur diffusion médiatique, celle-ci est désormais intégrée à l'orientation de l'action émeutière. Les téléphones portables et les plateformes numériques ne sont plus seulement des instruments de coordination mobilisés pour produire de l'engagement politique planifié ou une convergence des luttes. L'action est instantanément rendue disponible à l'échelle des réseaux socio-numériques. Dès lors, la participation à une action qui embrase localement un quartier ou une cité est conçue, dans le cours même de son déroulement, comme un engagement dans un mouvement d'ensemble. Cet élan partagé alimente l'émulation entre groupes, qui peuvent être galvanisés par les exploits des uns, s'inspirer du mode opératoire des autres, ou se coordonner en direct pour incendier ou piller des cibles urbaines déterminées partout en France.

L'action émeutière est désormais conçue comme une « performance ubiquitaire » au cours de laquelle ceux

1. Marie-José Mondzain, *L'image peut-elle tuer ?*, Paris, Bayard, 2002, ainsi que *Le Commerce des regards*, Paris, Seuil, 2003, montrent qu'une image naît des écarts qu'une manière de montrer creuse entre ce qu'elle donne à voir et l'objet qu'elle représente. De telle sorte que la formation d'une image marque l'ouverture d'un espace de parole qui appelle à l'exercice critique de la raison. À l'inverse, les mises en visibilité sont portées par un idéal de transparence. Ces manières de montrer, qui prétendent incorporer ce qu'elles figurent, parlent d'elles-mêmes. Elles engendrent des dynamiques identitaires qui annihilent les écarts indispensables à la formation d'un espace public. À la lumière de cette distinction, il est concevable que nous vivions dans un monde dont le spectre visuel est saturé, mais qui ne laisse que peu de place aux images.

qui agissent sont ceux-là mêmes qui filment, diffusent et regardent dans le même mouvement. La métaphore du spectacle est rendue désuète par cette configuration médiatique tendue vers un idéal de transparence. Elle efface les limites d'une scène, annihile la perspective d'un observateur extérieur et rend obsolète toute distinction entre ce qui est donné à voir et ce qui est figuré visuellement. De telle sorte que suivre un *livestream*, c'est se faire prendre dans la dynamique identitaire des émeutes. Faute d'écart spatial et temporel, toutes les perspectives finissent par s'y recouvrir au point de se confondre. Les comptes rendus télévisuels eux-mêmes mettent les émeutes en intrigue par des montages dans lesquels des séquences réalisées par des équipes de journalistes se confondent avec des extraits diffusés sur des plateformes numériques. Quand l'action coïncide avec sa mise en visibilité, ce qui est donné à voir à l'écran, d'une part, parle de lui-même et laisse sans voix, d'autre part, tient lieu de réalité commune et appelle une réaction symbiotique qui ne souffre ni recul, ni délai. Disparaissent alors les écarts indispensables pour constituer une place à partir de laquelle il serait possible de disposer du temps et de l'espace nécessaires pour comprendre ce qui se passe et former une action concertée pour y répondre.

La dynamique des représentations subvertie par l'ordre de la performance

Une manière de prendre la mesure de ce qui a changé depuis que les violences urbaines sont saisies par l'idéal de la transparence médiatique consiste à revenir à l'étymologie du terme « émeute ». Il partage la racine du verbe « émouvoir », qui, dans son sens originel, signifie « mettre en mouvement ». En 1983, les émeutes ont marqué le point de départ d'une mémorable Marche pour l'égalité et contre le racisme qui a sillonné la France sur plus de 1 500 kilomètres, durant un mois et demi. Les émeutes qui ont précédé cette marche ont soulevé des émotions. Elles ont mis en mouvement ces groupes organisés, mouvement conçu comme la manifestation d'une « solidarité des ébranlés ». Son déplacement a creusé, dans l'espace et dans le temps, les écarts indispensables à l'organisation d'une expérience publique et démocratique, au cours de laquelle des éclatements de colère ont été convertis en dénonciations avant de donner forme à des mesures politiques négociables. C'est dans cette ouverture[1] que s'est déployée une action politique conçue comme une manière de répondre à des questions telle que : qu'est-ce qu'agir ensemble ? ou comment agir ensemble ?

La marche s'est orientée vers le lieu du pouvoir et les revendications d'égalité adressées à celui-ci indiquent à elles seules que les populations concentrées dans des « quartiers de relégation » refusaient d'être prises au piège d'un repli identitaire. Dans les « quartiers », cette revendication était relayée par un tissu d'associations culturelles, sportives, laïques ainsi que par des partis politiques qui permettaient aux habitants d'expérimenter des pratiques sociales de citoyenneté et les sensibilisaient aux droits et devoirs que cela impliquait. Il s'agissait d'accompagner ces populations dans la transformation de leur condition sociale par une mobilisation cherchant à accroître leurs chances d'intégration sociale et politique. Les émeutes qui ont mis en mouvement la Marche pour l'égalité et contre le racisme ont alors incarné ce travail de représentation par lequel les populations menacées d'être mises à l'écart se sont éprouvées et affirmées en tant que membres d'une collectivité politique, attachée à la formation d'un esprit public.

La situation sociale et politique issue des émeutes de 1983 est profondément différente de l'univers dessiné par les violences urbaines de 2023. Conçues comme des performances, elles ont été prises dans un ordre des visibilités qui valorise le direct et dissout les écarts indispensables à l'organisation d'un quelconque rapport au temps et à l'espace. L'émulation

1. Rappelons que les concepts d'« espace public » et de « publicité » sont un héritage de la philosophie kantienne et qu'en allemand ils se disent *Öffentlichkeit*, qui désigne littéralement « les qualités de ce qui est ouvert ».

qui prend forme dans l'immédiateté marque une haine du détour nécessaire à toute représentation. Ce qui est donné à voir parle de lui-même. Cette configuration médiatique, qui n'ouvre aucun espace de parole, offre pour seul horizon la sidération d'une collectivité enfermée dans l'ici et le maintenant de ce qui apparaît à l'écran. Significativement, si les violences urbaines ont tétanisé la France une semaine durant, constatons qu'elles n'ont pas fait événement, ni suscité d'émotion collective. Le temps de quelques semaines, leur médiatisation a pu nourrir l'illusion qu'elles serviraient de point d'appui pour engager une action politique. Mais il n'en a rien été. Qui se souciera du dénouement de l'enquête consacrée aux conditions qui ont conduit un policier à tirer à bout portant sur une voiture et à tuer son conducteur ? Qui se préoccupera de l'issue des procédures – portant annoncées comme exemplaires – intentées à l'encontre des auteurs d'actes de violences, de vandalisme et de pillage ?

Tout se passe comme si les auteurs des violences et les policiers chargés de les réprimer n'avaient en partage que ce qui est visible et les réactions immédiates qu'elles appellent. Malgré les affinités sociologiques qui pourraient les unir, ils sont mis dans l'impossibilité de concevoir une langue commune. Leur confrontation signe leur échec à se connaître dans ce qu'ils ont de commun et de différent, d'en construire des analyses rationnelles et finalement de reconnaître l'existence d'une commune humanité. De telle sorte que pour s'imposer, chacun se trouve réduit à recourir à l'insulte, à la provocation et à la violence sur les corps. De part et d'autre, l'usage de la force et la célébration de la virilité sont conçus comme des performances immédiates de radicalités dogmatiques qui incorporent des identités partisanes ou confessionnelles. Encastrées dans l'ici et le maintenant de leur visibilité numérique, ces performances résistent à toute tentative de représentation médiatique ou politique, accusées de désinformation ou suspectées de récupération.

L'idéal de la transparence et l'effondrement de la vie publique

La haine du détour qui anime l'idéal de la transparence a pour conséquence d'annihiler les écarts spatiaux et temporels sans lesquels il s'avère impossible d'agir de manière à instituer et à entretenir un monde humain pluraliste. C'est la possibilité même de coexister dans un espace public pacifié qui est menacée quand le repli identitaire transforme les positions sociales en « bastions » à défendre dans des confrontations irréductibles. Hannah Arendt le pressentait quand elle affirmait que « le monde commun prend fin lorsqu'on ne le voit que sous un aspect, lorsqu'il n'a le droit de se présenter que dans une seule perspective[1] ». Ainsi, elle proposait de concevoir le « public » comme un univers d'objets qui creuse les écarts nécessaires pour que les êtres humains soient liés dans le partage d'un monde commun, dans lequel chacun occupe une place distincte. Au cours des violences urbaines de 2023, les écarts indispensables à la composition de temps et d'espaces humains ont été engloutis dans l'ici et le maintenant du direct et de l'immédiateté.

L'idéal de la transparence va de pair avec l'exigence de déployer une action collective qui ne dispose, pour s'orienter, d'aucune autre référence que le mouvement collectif engendré par son propre développement. De telle sorte que la forme de vie sociale qui s'y est élaborée sous nos regards sidérés revêt les traits d'une foule en panique. Pour éviter l'institutionnalisation d'une telle forme de vie, nous devons nous atteler à la tâche de rouvrir les espaces indispensables à la restauration d'une action politique seule à rendre possible un monde nouveau.

1. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 69.

Table des matières

01 Émeutes urbaines de juin-juillet 2023 : une empreinte durable dans l'opinion ?
– **Christelle Craplet**
01 « Tout le monde déteste la police » ? Assurément non
02 Cherche pouvoirs publics désespérément
02 La colère supplante désormais l'inquiétude
03 Des Français convaincus que de nouvelles émeutes pourraient survenir
03 Une hypervigilance dans l'espace public

04 Fractures
– **Thibault Lhonneur**
06 Les espaces
08 Focus : Montargis
09 Réagir

15 Émeutes urbaines et frustration consommatoire
– **Raphaël Llorca**
16 La consommation : d'une force centripète…
17 … à une force centrifuge
18 Malaise dans la « république des consommateurs »

20 Psychologie des meutes ultraviolentes
– **Ruben Rabinovitch**

23 Les émeutes urbaines prises au piège de la transparence médiatique
– **Smaïn Laacher**
– **Cédric Terzi**
24 Le fantasme de la transparence médiatique, la sidération et le piège identitaire
25 La dynamique des représentations subvertie par l'ordre de la performance
26 L'idéal de la transparence et l'effondrement de la vie publique

Réalisation : REFLETS GRAPHICS

DÉCEMBRE 2023

Collection dirigée par Laurent Cohen et Jérémie Peltier

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes – 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

11_2023 : Enquête climat. Focus sur l'opinion en France et dans l'Union européenne
Neil Makaroff, Adélaïde Zulfikarpasic

11_2023 : Enquête climat. Focus sur l'opinion dans 13 pays d'Amérique latine
Collectif

10_2023 : Comprendre le piéton et son avenir dans l'espace public
Mathieu Alapetite

10_2023 : Catastrophes climatiques et résilience territoriale. Les vallées des Alpes-Maritimes après la tempête Alex
Thierry Germain, Xavier Pelletier (dir.)

09_2023 : Le Conseil constitutionnel. Après la question prioritaire de constitutionnalité, quelles réformes ?
Bernard Rullier

09_2023 : La binationalité, une spécificité dans l'engagement politique ?
Florence Baillon, Hélène Demeestere, Laure Pallez

09_2023 : Pour une école du « nous ». Vivre l'altérité à l'école, le pari gagnant d'une nation
Cathy Racon-Bouzon, Tarik Ghezali

07_2023 : Surveiller et laisser périr. À quoi sert Frontex ?
Gustav Fiere

06_2023 : De la solitude choisie à la solitude subie. Enquête sur une « sociose »
Adrien Broche, François Miquet-Marty, Lucia Socias

06_2023 : L'Union européenne dans les médias. Atonie générale, sursaut récent
Théo Verdier

06_2023 : Vers la vie pleine. Réenchanter les vacances au XXIe siècle
Benoît Kermoal, Jérémie Peltier

05_2023 : Le pastoralisme en Afrique : un mode d'existence en péril ?
Pierre Jacquemot

fondationjeanjaures
@j_jaures
fondation-jean-jaures
www.youtube.com/c/FondationJeanJaures
fondationjeanjaures

Abonnez-vous !

www.jean-jaures.org

Fondation Jean Jaurès ÉDITIONS